



TERMES DE REFERENCE POUR RECRUTER UN MOBILISATEUR SOCIAL

I. CONTEXTE.

Le Service Yezu Mwiza (SYM) est une œuvre sociale de l'Association des Pères Jésuites du Burundi (APJB) qui est une œuvre sociale agréée par l'arrêté ministériel N°100/564 du 08 Avril 1964. Ses activités ont démarré en 2008 avec mission de promouvoir la santé intégrale de la population par la prise en charge globale du VIH SIDA, la coïnfection TB/VIH, la lutte contre la malaria, la promotion de la santé de la reproduction pour une maternité et une paternité responsable ainsi que la prise en charge des maladies chroniques chez les indigents. La vision du SYM est : « un peuple épanoui, jouissant du bien-être physique, mental et psychosocial au niveau de toutes les couches de la population burundaise ».

Dans le cadre du projet «COVID-19 Response Mechanism (C-19 RM) », financé par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour le cycle de 2024-2026 (GC7), géré par le PNUD Burundi Principal récipiendaire et l'ANSS-Santé PLUS est Sous Récipiendaire communautaire de la composante VIH», le Service Yezu Mwiza est le partenaire de mise en œuvre.

Ainsi, dans le cadre de ce financement, l'APJB/SYM désire recruter **un mobilisateur social** pour une période allant de la date de signature du contrat à la date de fin des activités du partenaire de mise en œuvre fixée au 31/12/2025 inclus.

L'objectif de cet appel à candidature est de porter à la connaissance du public du déclenchement du processus de recrutement. Ainsi donc, toute personne intéressée est invitée à participer à la compétition si elle remplit les conditions exigées.

II. Description du Poste

La mission du Chargé du Mobilisateur Social est la suivante :

Renseigner sur les activités CREC réalisées au niveau communautaires par les pairs éducateurs dans le cadre de la lutte contre les épidémies, pandémies et autres urgences de santé publique ainsi que dans le cadre de la réponse au VIH, Tuberculose et paludisme selon le domaine d'intervention de SYM.

III. Tâches et responsabilités

- Renseigner sur les activités CREC réalisées au niveau communautaires par les pairs éducateurs dans le cadre de la lutte contre les épidémies, pandémies et autres urgences de santé publique ainsi que dans le cadre de la réponse au VIH, Tuberculose et paludisme selon le domaine d'intervention de SYM.
- Rappporter sur la surveillance à base communautaire.
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation et d'engagement des communautés locales
- Fournira un rapport mensuel sur les prestations réalisées par le personnel temporaire avec commentaires (site de prise en charge)
- Rédiger et transmettre les rapports mensuels dans les délais
- Faire toute autre tâche telle que requis par son superviseur
- Utiliser des canaux de communication adaptés pour la sensibilisation aux risques et la diffusion des consignes de sécurité
- Sensibiliser et mobiliser la communauté

Rohero I, Avenue Bubanza n°15, BP: 509 Bujumbura-Burundi, Tél: (+257) 22 25 3316, (+257) 22 25 9034, N.I.F:4000230518

E-mail: yezumwizasi@yahoo.com, info@yezumwiza.org, Site Web: www.yezumwiza.org

ASSOCIATION DES PERES JESUITES DU BURUNDI/ SERVICE YEZU MWIZA

- Animer les réseaux des relais et des volontaires communautaires pour renforcer la capacité d'alerte et d'intervention
- Contribuer à l'évaluation et à l'amélioration continue des actions communautaires

a) Rapportage, documentation et capitalisation des leçons apprises :

- Soumettre mensuellement un rapport compilé SBC au SYM et au COUSP.
- Alerter l'autorité compétente pour tout problème constaté le plus tôt possible.
- Présenter les données dans le format de rapport recommandé;

IV. Qualifications et Compétences/ Profil du poste

a) Formation :

- Titulaire d'un diplôme Universitaire ou Baccalauréat en santé publique, en épidémiologie ou en tout autre domaine similaire ;

b) Expérience, compétences techniques :

- Au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la mobilisation sociale
- Bonne connaissance du domaine COVID et d'autres maladies endémiques;
- Excellente maîtrise de MS Office - Excel et Powerpoint,
- Aptitude de gestion des conflits
- Aptitude à réaliser de fréquentes missions de terrain
- Bonne capacité rédactionnelle

c) Autres expériences souhaitables :

- Expérience avec des populations (hommes et femmes) les plus exposées aux maladies transmissibles
- Expérience de gestion d'équipe.
- Bonne connaissance du Kirundi est recommandée, celle du Français aussi.

V. Les Termes du Contrat :

a) Position administratif :

- Le superviseur direct est le Chef du Projet «COVID-19 Response Mechanism (C-19 RM) » au Service Yezu Mwiza.
- Etre appeler à collaborer étroitement avec les conseillers psychosociaux du SYM et les conseillers techniques régionaux de l'ANSS-Santé PLUS.

b) Durée du contrat :

Le candidat retenu sera appelé à signer un contrat à durée déterminée allant de la date de signature au 31 décembre 2025 sous réserve de la disponibilité des ressources du Fonds Mondial.

VI. Processus de candidature et de recrutement :

a) Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Légal de l'APJB/SYM ;
- Une photocopie du diplôme certifié conforme à l'original ;
- Un curriculum vitae signé, détaillé et à jour avec l'adresse complète du candidat contenant son numéro de téléphone, son adresse électronique et trois personnes de références parmi lesquelles son employeur le plus récent, avec leurs numéros de téléphones et mail ;
- Attestation de services ou de services rendus ;
- Attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Les autres documents seront demandés au candidat retenu, pour constituer son dossier.

b) Processus de recrutement :

- Les dossiers déposés seront soumis à la phase de présélection. Seuls les candidats présélectionnés seront conviés au test écrit.
- Un test écrit est prévu aux candidats retenus à la présélection.
- Une interview est prévue aux trois meilleurs candidats en considérant le score global des deux premiers tests.
- Le candidat qui aura la meilleure note sera soumis à la représentation Légale de l'APJB/SYM pour approbation.

c) Lieu et date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures adressés au Directeur Exécutif du Service Yezu Mwiza seront déposés dans une enveloppe portant mention « Candidature au poste de mobilisateur social » à la réception du bureau de Service Yezu Mwiza situé à : Roherol, Avenue Bubanza n°15 ou envoyés électroniquement à l'adresse mail: yezumwizasj@yahoo.com. La date et heure limite de dépôt sont fixées au Lundi 12/08/2024 à 15H30.

Fait à Bujumbura, le 05/08/2024

Pour l'APJB/SYM
Père Désiré YAMUREMYE S.J
Représentant Légal

